

26 février 2009  
Volume 41  
Numéro 6

## Consultations prébudgétaires

# LA FCSQ DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'INVESTIR PRIORITAIREMENT EN ÉDUCATION

Dans le cadre des consultations prébudgétaires menées actuellement par le gouvernement du Québec, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a fait parvenir un mémoire à la ministre des Finances dans lequel il est mentionné que « Dans un contexte de ralentissement économique, il est encore plus important pour le gouvernement d'investir dans le capital humain en privilégiant le financement de l'éducation publique ».

La FCSQ plaide notamment pour une pleine autonomie de gestion pour les commissions scolaires, le financement des facteurs de croissance (coûts de système) en respectant les engagements découlant des conventions collectives, des ententes sectorielles, des politiques et des plans d'action déjà annoncés ainsi que pour un plan de valorisation de la persévérance scolaire et de l'école publique.

La Fédération en profite également pour rappeler que les commissions scolaires sont des instances de gouvernance décentralisées, dirigées par des élus au suffrage universel et qui doivent eux-mêmes rendre compte à la population en général et à leurs électeurs en particulier. « Or, au fil des ans, le gouvernement a adopté des mesures de plus en plus contraignantes en matière de contrôle, de transparence, et de reddition de comptes pour le réseau scolaire. Plus récemment, l'adoption du projet de loi n° 88 a ajouté de nouvelles obligations qui ont des conséquences financières pour les commissions scolaires dont le gouvernement devra tenir compte. »

## PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

En ce qui a trait à la persévérance scolaire, un enjeu majeur en éducation, la FCSQ insiste pour que le gouvernement mette tout en œuvre pour la favoriser. « L'élaboration et la réalisation d'un plan de valorisation de l'éducation aux niveaux national et régional visant la mise en valeur des

élus, du personnel, de l'école publique, de la persévérance scolaire et des commissions scolaires dans le but de renforcer le système public d'éducation, est un incontournable ».

La valorisation de l'éducation des adultes est tout aussi essentielle. La FCSQ croit que le gouvernement doit poursuivre ses efforts pour valoriser et promouvoir la formation professionnelle auprès des jeunes et de leurs parents et veiller à soutenir le développement d'offres de formation et de services complémentaires pour favoriser la persévérance scolaire en lien avec les besoins locaux.

Dans son mémoire, la Fédération recommande également au gouvernement de :

- poursuivre ses efforts pour adapter les divers encadrements, tels les régimes pédagogiques, les conventions collectives et les règles budgétaires à la réalité démographique des commissions scolaires et au développement économique des différents milieux;
- permettre aux commissions scolaires d'avoir une place au sein des instances régionales pour le développement économique de leur milieu, tels les conférences régionales des élus (CRE) et les centres locaux de développement (CLD);
- favoriser l'organisation des activités parascolaires à caractère social, culturel ou sportif en mettant en place des mesures pour appuyer les efforts du milieu scolaire et de la communauté.

En conclusion, la FCSQ mentionne que « Les commissions scolaires jouent un rôle important dans leur milieu. Leur apport est essentiel pour le développement économique de leur région à la fois en tant qu'employeur et créateur de main-d'œuvre qualifiée. L'accélération des investissements en éducation est nécessaire et attendue ».



# CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCSQ

Les membres du conseil général ont tenu une session les 20 et 21 février. Plusieurs sujets ont été abordés à cette occasion, dont : le suivi de la rencontre des PDG du 6 février, particulièrement au regard des rôles et des responsabilités, la présentation du document *Vision partagée*, le suivi au lac-à-l'épaule de septembre concernant le partenariat, le projet de plan stratégique de la FCSQ, le rapport des commissions permanentes, les orientations budgétaires, la préparation de l'assemblée générale et du congrès.

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le conseil général a été saisi du rapport d'activité du président, M. André Caron, et de la vice-présidente, M<sup>me</sup> Josée Bouchard, depuis le conseil général de décembre dernier. Au chapitre des activités politiques, mentionnons : une rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi qu'avec le président de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires, la participation à deux rencontres de concertation-réseau, à deux rencontres du Comité sur la vision partagée, à deux conférences de presse concernant le lancement du guide *Les carrières d'avenir* et la Campagne de sécurité dans le transport scolaire ainsi qu'à une rencontre avec des représentants du journal *Le Soleil* et enfin une participation au colloque de la Centrale des syndicats du Québec sur le thème *L'éducation une priorité nationale*.

En ce qui concerne les activités de représentation, le rapport fait état de plus d'une vingtaine de participations à des comités, conseils d'administration et événements : Commission des partenaires du marché du travail, Éducation internationale, Comité de Stratégie d'action jeunesse, Fédération québécoise du sport étudiant, Conseil du patronat du Québec, lancement du Grand défi Pierre Lavoie, etc. Par ailleurs, en lien avec les activités des instances de la Fédération, le rapport fait état des rencontres du bureau de direction, du Comité du congrès, du Comité du budget, du Comité de formation des présidentes et des présidents et de la rencontre des PDG du 6 février.

## SUIVI DE LA PDG

### PROJET DE LOI N° 88

Le président et la directrice générale ont présenté le contenu du décret adopté le 11 février par le Conseil des ministres et qui prévoit l'entrée en vigueur de la presque totalité des articles du projet de loi n° 88. Ce décret stipule que deux éléments sont en vigueur dès maintenant, soit les articles 26 et 30 concernant les ententes spécifiques (CRE) ainsi que les ententes avec le gouvernement et les ministères. Selon ce décret, les articles suivants entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009 :

- Plan de réussite, projet éducatif école, orientations centre vs plan stratégique
- Rôle du commissaire au conseil d'établissement
- Période d'élections des parents au CE
- Surplus des écoles
- Rôle des commissaires
- Accueil, formation des commissaires et du CE
- Comités : gouvernance et éthique, vérification et ressources humaines
- Mission de la commission scolaire
- Plan stratégique CS, orientations ministérielles, convention de partenariat, convention de gestion et de réussite
- Plaintes, protecteur de l'élève, information publique
- Répartition des subventions, revenus de taxe et autres

Les articles suivants entreront en vigueur avant la tenue des prochaines élections scolaires :

- Composition du conseil des commissaires
- Rôle du président
- Élection du vice-président
- Comité exécutif
- Autres articles concernant les élections scolaires

Après avoir pris connaissance du contenu du décret adopté par le Conseil des ministres concernant le projet de loi n° 88, les membres du conseil général ont poursuivi leurs débats concernant le rôle et les responsabilités du président et des commissaires ainsi qu'en ce qui a trait à leur rémunération. À la suite de discussion, les membres du conseil ont adopté une résolution concernant l'entrée en vigueur du rôle du président ainsi que les conditions d'exercice de la fonction du président et des commissaires.

## TABLE QUÉBEC-COMMISSIONS SCOLAIRES

Le président a informé les membres du conseil général qu'il y aura une rencontre de la Table Québec-commissions scolaires le 17 avril prochain.

## VISION PARTAGÉE

En 2004, les membres du conseil général avaient adopté le document *Pour la complémentarité des rôles et des responsabilités - Une vision partagée* qui avait été élaboré en concertation avec l'ADIGECS. Compte tenu de l'adoption du projet de loi n° 88, un comité formé de représentantes et de représentants de la FCSQ et de l'ADIGECS a effectué des travaux pour ajuster ce document aux nouvelles dispositions de la loi. Les membres du conseil ont pris connaissance des modifications apportées et ont adopté la version révisée du document. La rapidité et l'efficacité des travaux de ce comité ont été soulignées par une motion.

## LE PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014

Les membres du conseil ont discuté du contenu du plan stratégique qui fera l'objet d'un congrès d'orientation les 28 et 29 mai et qui sera traité par les délégués lors de l'assemblée générale de la FCSQ.



**La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec**

### Produit par :

Direction des communications  
et des affaires publiques  
1001, avenue Bégon  
C. P. 10490, succ. Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C7  
Tél. : 418 651-3220

Courriel : [info@fcsq.qc.ca](mailto:info@fcsq.qc.ca)  
Site : [www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca)

Impression et expédition :  
Service de l'imprimerie

Tirage : 1 500 exemplaires

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2009  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## Budget 2009-2010 et réforme de la comptabilité

# LA FÉDÉRATION ÉCRIT À LA MINISTRE

La semaine dernière, le président de la Fédération, M. André Caron, a écrit à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, pour lui faire part des attentes des commissions scolaires pour le budget 2009-2010 et des préoccupations du réseau concernant l'intégration des commissions scolaires au périmètre comptable du gouvernement. M. Caron a rappelé à la ministre que, malgré la crise financière, le gouvernement doit privilégier le financement de l'éducation publique. Les facteurs de croissance (coûts de système) doivent être financés en priorité et le gouvernement devra aussi financer ses promesses électorales; il n'est pas question pour les commissions scolaires de les autofinancer.

M. Caron a également fait part des préoccupations du réseau concernant l'intégration des commissions scolaires au périmètre comptable du gouvernement. Compte tenu que les surplus cumulés des commissions scolaires y seront intégrés, la Fédération a indiqué qu'elle s'opposera vivement à toutes les mesures qui auraient pour effet de limiter le pouvoir des commissions scolaires de les utiliser ou qui viendraient les encadrer dans des règles budgétaires rigides. « Une telle approche comptable constituerait une atteinte à l'autonomie des commissions scolaires et irait à l'encontre de l'esprit du projet de loi n° 88 qui vise à valoriser les gouvernements locaux scolaires », a écrit M. Caron.

- Transport scolaire (portrait du transport, comité sur la violence, sécurité)
- Financement des commissions scolaires (règles budgétaires, consultations prébudgétaires, réforme de la comptabilité)

### AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES HDAA

Les règles budgétaires ne reconnaissent pas tous les codes identifiés pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) alors que le nombre de ces élèves transportés ne cesse d'augmenter. De plus, les besoins de transport pour la majorité des élèves HDAA sont des services personnalisés (par berline) et ce mode de transport est plus coûteux que le transport scolaire régulier. En conséquence, les membres du conseil général ont résolu de demander au MELs d'apporter des correctifs au financement du transport scolaire, notamment pour améliorer le financement du transport des élèves HDAA, et ce, sans diminuer les ressources à aucune commission scolaire.

### MÉMOIRE DE LA FCSQ POUR LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2009-2010

La ministre des Finances et ministre responsable des Infrastructures, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, tient des consultations prébudgétaires sur le thème *Des actions additionnelles et immédiates pour soutenir l'économie du Québec* dans le cadre de la préparation du budget 2009-2010. Les membres du conseil ont adopté le *Mémoire de la FCSQ pour les consultations prébudgétaires 2009-2010* qui permettra à la Fédération de faire part des priorités et des enjeux en éducation afin d'appuyer le développement du potentiel économique du Québec. Ce mémoire est disponible en page d'accueil du site de la FCSQ à l'adresse [www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca).

### NOMINATION D'UN MEMBRE

M<sup>me</sup> Josette Lessard-Morin, présidente de la Commission scolaire De La Jonquière, a été nommée à la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers.

### LE PARTENARIAT (SUIVI DU LAC-À-L'ÉPAULE DU 26 SEPTEMBRE 2008)

Les membres du conseil ont poursuivi leur réflexion collective concernant le renouvellement des partenariats de la FCSQ avec différents organismes et ils ont convenu de pistes de solution. Les échanges à ce sujet se poursuivront lors d'un troisième forum sur la fonction de la présidence de la FCSQ qui se tiendra dans le cadre du conseil général d'avril prochain.

- Reddition de comptes (politique alimentaire, plan d'action sur la violence à l'école, français)
- Stratégies de réussite (*Agir autrement*, violence à l'école, Réseau des Écoles associées de l'UNESCO, bibliothèques)
- Projets pédagogiques particuliers

### SERVICES DE GARDE

La directrice générale a informé les membres du conseil qu'une lettre sera acheminée au sous-ministre du MELs concernant l'échéancier des travaux portant sur les services de garde.

### COMMISSION PERMANENTE SUR LA MISSION ÉDUCATIVE

M. Richard Flibotte, président de cette commission permanente, a présenté le compte rendu de la rencontre tenue les 6 et 7 février. À cette occasion, les points suivants ont notamment été traités :

- Services de garde
- Renouveau pédagogique
- Adaptation scolaire
- Assises régionales sur la persévérance scolaire

### COMMISSION PERMANENTE SUR LES ENJEUX POLITIQUES ET FINANCIERS

M. Yvon Lemire, président de cette commission permanente, a présenté le compte rendu de la rencontre tenue les 6 et 7 février. À cette occasion, les points suivants ont notamment été traités :

- Gouvernance des commissions scolaires (concertation des partenaires)
- Démocratie et élections scolaires (projet de loi n° 88)

## COMMISSION PERMANENTE SUR LES RESSOURCES HUMAINES

M<sup>me</sup> Suzanne Chartrand, présidente de cette commission permanente, a présenté le compte rendu de la rencontre tenue les 6 et 7 février. À cette occasion, les points suivants ont notamment été traités :

- Préparation des prochaines négociations (consultation des commissions scolaires)
- Mise en œuvre des conventions collectives (état des discussions avec les différents groupes)
- Révision des règlements portant sur les conditions de travail des gestionnaires
- Pénurie de main-d'œuvre
- Absentéisme
- Enjeux des prochaines négociations

### NOMINATION D'UN MEMBRE

M<sup>me</sup> Louise Lortie, présidente de la Commission scolaire de Laval, a été nommée à la Commission permanente sur les ressources humaines.

## ORIENTATIONS BUDGÉ- TAIRES 2009-2010 DE LA FCSQ

Les membres du conseil général ont adopté les orientations budgétaires 2009-2010 de la FCSQ qui guideront les travaux des membres du Comité du budget pour l'élaboration des prévisions budgétaires qui seront recommandées aux membres du conseil général lors de leur session d'avril.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 29 ET 30 MAI 2009

L'échéancier des dates réglementaires a été déposé aux membres du conseil général.

## CONGRÈS D'ORIENTATION DE LA FCSQ

Lors du conseil général, M. Yvon Lemire, président du congrès, a présenté le contenu du programme de cet événement qui se tiendra sur le thème *Commissaires... leaders sur la place publique* les 28 et 29 mai 2009 à Montréal. Il a précisé que les congressistes seront invités à enrichir le plan stratégique de la Fédération 2009-2014. Ils seront guidés dans leurs travaux par des experts-témoins de renom :

- Claude Béland, ex-président du Mouvement Desjardins
- Robert Bisailon, consultant en éducation
- Claude Ruel, directeur général du Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales
- Céline St-Pierre, sociologue et ex-présidente du Conseil supérieur de l'éducation.

Des jeunes pourront également contribuer à la planification stratégique dans le cadre d'un forum tenu à leur intention sur la persévérance scolaire

D'autres activités auront également cours lors de ce congrès dont la conférence d'ouverture sera prononcée par M. Jean-Pierre Charbonneau, analyste politique à Radio-Canada et ex-président de l'Assemblée nationale (1996-2002).

Commission scolaire des Affiliés Commission scolaire des Appalaches Commission scolaire de La Baleine Commission scolaire de la Beauve-Élchémir Commission scolaire des Bois-Francs Commission scolaire de la Capitale Commission scolaire de Châteauguay Commission scolaire du Chemin-du-Roy Commission scolaire des Chênes Commission scolaire des Chic-Chocs Commission scolaire du Coeur-des-Valées Commission scolaire de la Côte-du-Sud Commission scolaire des Découvreurs Commission scolaire des Drivers Commission scolaire de l'Énergie Commission scolaire de l'Estrie Commission scolaire du Fer Commission scolaire de Fleuve-et-des-Lacs Commission scolaire des Grandes-Seigneuries Commission scolaire de la Joliette Commission scolaire des Hautes-Rivières Commission scolaire des Hauts-Bois-de-Québec Commission scolaire des Hauts-Cantons Commission scolaire des Îles Commission scolaire de La Joliette Commission scolaire de Kapuskasing Commission scolaire de La Grande-Pierre Commission scolaire de Lac-Abitibi Commission scolaire du Lac-Saint-Jean Commission scolaire du Lac-Témiscoumics Commission scolaire des Laurentides Commission scolaire de Lével Commission scolaire du Littoral Commission scolaire Marguerite-Bougeoy Commission scolaire Marie-Victorin Commission scolaire de Montréal Commission scolaire des Monts-et-Nord Commission scolaire de la Nouvelle-Côte-Nord Commission scolaire des Navigateurs Commission scolaire de l'Or-et-des-Sons Commission scolaire des Paludiers Commission scolaire de Papineau Commission scolaire des Piéres Commission scolaire Pierre-Neveu Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île Commission scolaire des Portages-de-la-Pointe Commission scolaire de Portneuf Commission scolaire des Premières-Seigneuries Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke Commission scolaire René-Lévesque Commission scolaire de la Rivière Commission scolaire des Rives-de-Saguenay Commission scolaire de la Rivière-de-Nord Commission scolaire de Saint-Noranda Commission scolaire de Saint-Rémy Commission scolaire de Saint-Samuel Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles Commission scolaire des Sommets Commission scolaire de Saint-Tracy Commission scolaire des Trois-Lacs Commission scolaire de Val-de-la-Croix Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

28 et 29 mai 2009  
Hôtel Le Reine Elizabeth  
Montréal

Éducation,  
Loisir et Sport  
Québec

La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

Pour plus de détails ou pour vous inscrire : [www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca)